

Longueur parcours
 ▶ 1^{ère} catégorie : 4,8 Km
 ▶ 2^{ème} catégorie : 22,3 Km

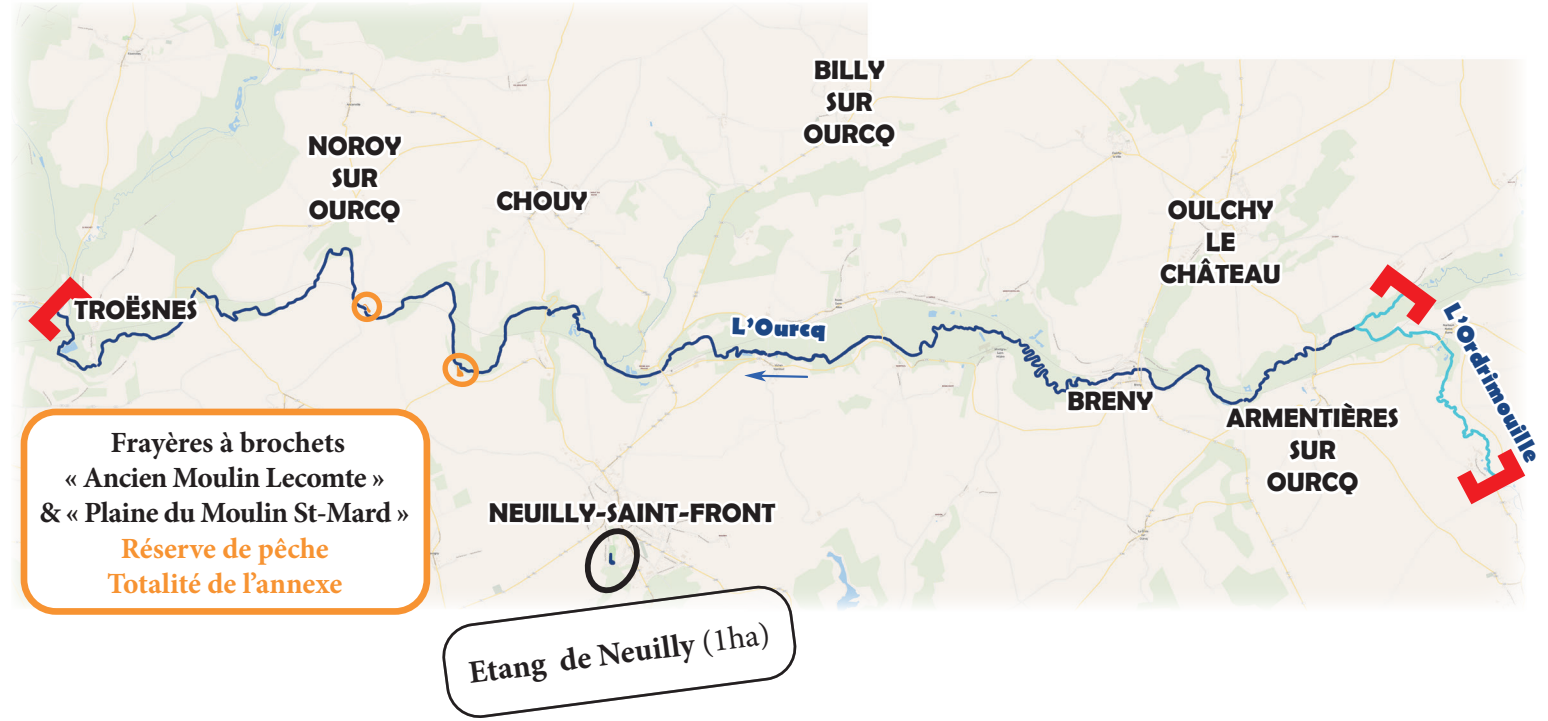


Domaine privé / Réciprocaire

**AAPPMA «Les Martins Pêcheurs»
 de NEUILLY-SAINT-FRONT
 Actualisation : Saison 2024**

Légende cartographique

-  Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
-  Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole
-  Linéaire classé en « Réserve de pêche »
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Limite amont/aval des lots de pêche
-  **XXX**
Réserve
25m-50m
Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code
 Cartographie interactive
 des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
 - la Gendarmerie au 17,
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.



Dépositaire

- **Café du Moulin «La Taverne»**
 1, Rue du Château
 02470 NEUILLY-SAINT-FRONT
 Tél.: 03.23.71.68.75

Veillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA